

**INSCRIPTION DES ELEVES LAUSANNOIS AUX EXAMENS D'ADMISSION EN
9^e VP – 10^e VP – 11^e VP**

Année scolaire 2018-2019

Les examens d'admission sont destinés aux élèves en provenance des écoles privées. Avant de passer ces examens, les élèves doivent s'être inscrits.

Inscriptions : les après-midi des **mardi 20 et mercredi 21 mars**, de **15H00 à 17H00**, au service des écoles primaires et secondaires, place Chauderon 9, 5^{ème} étage.

Les parents des élèves **domiciliés à Lausanne*** voudront bien se présenter à l'inscription munis :

- 1) de leur pièce d'identité;
- 2) du permis de séjour ou d'établissement pour les étrangers ;
- 3) **des copies** des livrets scolaires de l'année en cours ainsi que des deux ou trois années précédentes
- 4) de la carte d'assurance maladie de l'enfant.

Lieu et date des examens : grande salle de Vennes
Ch. des Abeilles 11 - 1010 Lausanne

**Du mardi 24 avril au vendredi 27 avril
pour les trois degrés**

Rappel : sauf cas de force majeure, aucune inscription n'est admise au-delà des délais prescrits et aucun passage de l'école privée à l'école publique n'est possible en cours d'année.

* les parents des élèves domiciliés dans d'autres communes doivent s'adresser à la direction des écoles correspondant à leur commune de domicile.